

Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Canton de Annœullin

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

**COMMUNE D'OSTRICOURT**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	19
Nombre de pouvoirs :	6
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	4

**Étaient présents** : M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA - M Sylvain BEAUVOIS — M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ- M. Cédric MONCOURTOIS - Mme Brigitte RINGOT - Mme Hafida BENFRID-CHERFI (arrivée à 19h24) - Mme Henriette SZEWCZYK - M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - Mme Marie-Neige SMIGOWSKI —Mme Cécile SENEZ (arrivée à 19h18)- M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC – M. Ludovic MEKIL

**Étaient excusés** : Mme Christine STEMPIEN ayant donné pouvoir à Mme Valérie NEIRYNCK  
M. Laurent WORONIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Neige SMIGOWSKI  
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK  
Mme Aurore THUEUX ayant donné pouvoir à Mme Marylène GALLIEZ  
M. François POLAK ayant donné pouvoir Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA  
Mme Cathie KOSCIUSZKO ayant donné pouvoir à M. Cédric MONCOURTOIS  
M. Nordine HAMZAOUI n'ayant pas donné pouvoir

**Étaient absents** : Mme Coralie SEILLIER  
Mme Magali VANQUELEF  
M. Frédéric CROMMELINCK

Madame Aline DESCAMPS a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**Date de la convocation** : 4 décembre 2024

**2024-078 ELABORATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2022-2026**

## **2024-078 ELABORATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2022-2026**

Une gestion pluriannuelle de l'investissement représente un outil nécessaire de pilotage et de programmation des grands projets. Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) présenté reprends les opérations d'envergure portées par la Municipalité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la Loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2021 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

<b>Plan pluriannuel d'Investissement : 2022-2026</b>						
Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme	Montants des crédits de paiements				
		2022	2023	2024	2025	2026
Réhabilitation école Salengro	3 680 000,00	118 395,60	295 936,76	2 416 333,57	849 334,07	
Rue F. Evrard	1 510 000,00	194 855,14	71 920,80	1 189 143,45	0	
Accessibilité bât.communaux	309 208,75	41 314,25	7 627,80	8 596,22	30 000,00	
Rénovation St Jacques	300 000,00	0	0	0	300 000,00	
Terrain de football synthé	164 000,00	0	0	0	82 000,00	82 000,00
<b>Total</b>	<b>5 963 208,75</b>	<b>354 664,99</b>	<b>375 530,36</b>	<b>3 614 073,24</b>	<b>1 231 334,07</b>	<b>82 000,00</b>

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 6 pouvoirs : Mme Christine STEMPIEN ayant donné pouvoir à Mme Valérie NEIRYNCK ; M. Laurent WORONIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ; M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK ; Mme Aurore THUEUX ayant donné pouvoir à Mme Marylène GALLIEZ ; M. François POLAK ayant donné pouvoir Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ; Mme Cathie KOSCIUSZKO ayant donné pouvoir à M. Cédric MONCOURTOIS et 4 absents : M. Nordine HAMZAOUI excusé n'ayant pas donné pouvoir, Mme Carole SEILLIER, Mme Magali VANQUELLE et M. Frédéric BROMMELINCK, décide de :